



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal Séance du 27 novembre 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 20 novembre 2025 (*publiée par voie d'affiches et sur le site internet*)
Date de la convocation des conseillers : 20 novembre 2025

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joé Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

LE CONSEIL COMMUNAL,

- 01) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil communal du 30 octobre 2025.
- 02) a pris note qu'aucun dossier portant sur le droit de préemption n'ait été introduit.
- 03) a approuvé à l'unanimité la convention collective de travail « Kollektivvertrag der Arbeiter der Gemeinde Bous-Waldbredimus », conclue en date du 31 octobre 2025 entre la Commune de Bous-Waldbredimus, représentée par son collègue échevinal, Mme Céline Conter, secrétaire syndicale du LCGB et M. Pascal Paas, délégué du personnel, convention laquelle entrera en vigueur le 1ier janvier 2026.
- 04) a décidé à l'unanimité d'introduire ensemble avec les communes du Canton de Remich auprès du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre-ensemble et de l'Accueil une demande d'adhésion au pacte communal du vivre-ensemble interculturel.
- 05) a adopté, suite à la fin des travaux de renouvellement de la traversée de Bous, à l'unanimité un règlement temporaire de circulation relatif à la rue de Luxembourg à Bous. Le tronçon entre la rue de Stadtbredimus et la rue d'Oetrange est réglementé en zone 30 kmh à l'exception du tronçon entre l'entrée du « Kierchepad » et la Maison Relais de Bous lequel figure comme zone de rencontre avec limitation de la vitesse à 20 kmh.
- 06) a décidé avec 10 voix pour et 1 abstention de donner son accord de principe pour la création d'un service de proximité en collaboration avec les communes de Dalheim et de Lenningen et de mandater le collègue échevinal à effectuer les démarches nécessaires pour l'élaboration d'une convention laquelle règlera l'organisation et le financement d'un service de proximité pour les trois communes.
- 07) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.
- 08) a pris note des informations du collègue échevinal portant sur
- les inaugurations du nouveau centre de Bous et du lieu de rencontre « Molteschhaus » lesquelles auront lieu le 25 avril 2026.
 - l'installation future d'un terminal de paiement au bureau de la population de Bous.
 - l'affichage de l'avis en matière d'urbanisme relatif à l'autorisation de construire de la nouvelle mairie à Waldbredimus.
 - les fouilles archéologiques effectuées par l'Institut national de recherches archéologiques sur le site de la nouvelle mairie et du fait qu'aucune trace de patrimoine archéologique n'a été trouvée.
 - la vente d'un terrain sis à Trintange dans la rue Principale d'une surface totale de 7,92 ares et avise négativement l'offre des propriétaires.
 - l'expertise de l'ancien presbytère de Trintange et propose, vu les droits de propriétés non-clarifiés entre la commune et le Fonds des édifices religieux, de porter ce point à un prochain ordre de jour.
 - l'expertise de deux parcelles forestières sises à Bous au lieu-dit « Am Raïter », d'une surface totale de 4,30 hectares, et propose de soumettre une offre au propriétaire.

- l'offre de vente d'un terrain communal, occupé par un résident d'Ersange, à l'adresse de ce dernier, offre laquelle est restée sans suite à ce jour. Le conseil communal confirme le prix avancé par le collègue échevinal.

a pris note de diverses interpellations de conseillers portant sur

- le réaménagement du sentier pédestre Waldbredimus-Gondelange lequel sera réalisé par la Beschäftigungsinitiativ Réimecher Kanton (BIRK) en 2026.

- la construction du terrain Multisport à Trintange dont la soumission publique sera lancée en 2026 et dont le reclassement des terrains en zone de bâtiments et équipements publics est en cours.

- l'acquisition de matériel pour les besoins des associations en 2026 laquelle devrait tenir compte des demandes formulées par les associations.

- la réalisation du projet « Generationenparcours » et des explications de M. Dries D'Exelle relatives aux 1^{ères} commandes en matière de signalisation, aux négociations avec divers propriétaires portant sur le droit de passage et à la création d'un étang au « Kierchepad » à Bous.

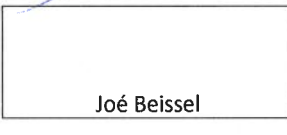
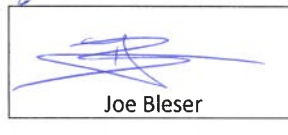
- l'inscription de la commune de Bous-Waldbredimus, en collaboration avec la commune de Stadtbredimus à la Nuit des Sports en 2026.

- la réfection du chemin « Ierzebiere » à Erpeldange et l'élimination des terres d'excavation par le propriétaire de la nouvelle exploitation viticole au Scheuerberg. Le propriétaire a été informé par voie de courrier sur ses obligations en la matière.

- le nombre réduit de séances de la commissions des bâtisses ceci faute de dossiers à soumettre à ladite commission. A noter que la commission sera saisie prochainement des modifications en cours du plan d'aménagement général.

- la nécessité de débroussailler le jardin de la maison Loos à Bous, immeuble lequel appartient à la commune.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Oberhag	 Joé Beissel	 Joe Bleser	